

*Le 23 septembre 2020*

Chers pasteurs et leaders d'église,

Le dimanche 20 septembre dernier, le gouvernement a fait passer le niveau d'alerte à orange/niveau 3 pour Montréal, la Capitale nationale et Chaudière-Appalaches, ce qui signifie que ces régions doivent suivre des instructions plus strictes en termes de rassemblements privés ou publics. Les rassemblements publics incluant les lieux de culte ont aussi été limités à 50 personnes sur tout le territoire et à 25 personnes dans les régions classifiées comme niveau orange. Seulement les salles de concerts, les théâtres et les cinémas ne sont pas soumis à cette règle et peuvent continuer à recevoir un maximum de 250 personnes à travers la province.

La Fédération du Québec a annoncé et établi des protocoles de sécurité selon les recommandations de la santé publique. Tous nos établissements sont constamment encouragés à faire tout en leur pouvoir pour protéger la santé de nos employés, nos bénévoles, nos membres et nos participants.

Nous voulons assurer une protection continue de ceux qui sont impliqués dans nos rencontres et demandons à toutes les églises adventistes du Québec de suivre ces instructions, qui ont été détaillées dans des écrits antérieurs et qui sont résumés ci-après :

1. Les rassemblements seront limités selon les codes d'alerte et les règlements les plus récents.

[Cliquez ici pour la carte des paliers d'alerte de COVID-19 pour l'ensemble du territoire du Québec.](#)

2. Tous nos établissements doivent offrir clairement de l'information sur les protocoles de sécurité mis en place dans les points d'accès et ailleurs. Le port du masque est obligatoire à moins que l'on soit assis en silence.

- a) Tout le monde doit se laver les mains avec de l'eau et du savon ou des désinfectants.
- b) Il faut toujours respecter la distanciation physique partout, y compris les toilettes, les corridors, etc.
- c) Le nombre maximum de gens selon les plus récents règlements du gouvernement par région doit être respecté en tout temps.
- d) Les endroits seront nettoyés convenablement après chaque rencontre.
- e) La liste des participants de chaque réunion sera préservée.
- f) Ceux qui ont des symptômes et ceux qui ont été en contact avec des personnes confirmées infectées avec la COVID-19 doivent s'isoler et utiliser l'outil d'évaluation personnelle du gouvernement s'ils ont besoin d'être testés. ([CLIQUEZ ICI pour l'outil d'évaluation](#))
- g) Les pasteurs et les leaders suivront de près le niveau d'alerte pour la région où se trouve l'église et informer les membres.



3. Les funérailles, les cérémonies de baptême et les mariages peuvent encore avoir lieu en suivant les plus récents règlements et les recommandations du document antérieur.
4. Les votes de transfert et les réunions de comité de nomination auront lieu dans le respect des plus récents règlements ou par visioconférences/téléconférence. Partout où c'est difficile de le faire, nous recommandons que l'église reporte l'activité jusqu'à ce que les conditions soient propices.
5. Les pasteurs ont été exhortés à focaliser spécialement sur les familles et les membres vulnérables et ceux qui ont été spécialement affectés quand ils donnent des soins pastoraux afin de les aider à passer à travers cette situation.

La Fédération du Québec prend très au sérieux les cas de non-conformité qui ont été rapportés. Quand une telle situation se produit, on demandera promptement au Pasteur, en tant que leader de la congrégation, de fournir des explications et d'appliquer les mesures qui s'imposent pour résoudre le problème et éviter qu'il se reproduise. Ne pas se conformer aux plus récents règlements est un comportement irresponsable qui met en danger le bien-être et la vie des participants, en plus d'induire d'autres conséquences négatives telles que les amendes, les fermetures locales ou générales des lieux de rencontres et la publicité négative. Les chrétiens ont un devoir spirituel d'être spécialement vigilants et de faire preuve d'un sentiment de responsabilité et de conformité aux autorités civiles aussi longtemps que leurs consciences et leurs libertés religieuses sont respectées.

La Bible nous donne un tableau réaliste de notre monde, sans diminuer les problèmes de l'humanité, mais en les mettant dans une perspective d'espoir et de triomphe du bien sur le mal, de la guérison sur la maladie, et de vie sur la mort. Comme jamais auparavant, l'heure est venue pour les membres de l'Église adventiste au Québec d'être fidèles à leur mission qui consiste à proclamer le message christocentrique adventiste d'espoir et de plénitude aux habitants du Québec et du monde entier.

Puisse Dieu bénir chacun de nos membres.

Au nom du Comité du protocole de sécurité de la pandémie,

Lucian Stefanescu

Les membres du Comité du protocole de sécurité de la pandémie sont: Kwasi Ansah-Adu, Lucian Stefanescu, Abiola Arthur, Ngoy Kyala, Orlando Patterson, Hérold Noréus, Vilma Reynolds, Marianne Lemay

NOTE: Tout comme les autres organisations religieuses, nous regrettons que le gouvernement ait imposé une règle plus stricte aux églises qu'aux endroits tels que les salles de concert, les théâtres, les cinémas et nous sommes sur le point de soulever cette question d'une manière appropriée.

